

Révision méthodologique du baromètre de conjoncture (2009)¹

L'indicateur de conjoncture constitue l'une des sources d'information les plus précieuses publiées chaque mois par la Banque. Il doit sa notoriété à la fiabilité avec laquelle il reflète depuis plusieurs décennies l'évolution de l'activité économique en Belgique. Cette notoriété dépasse même largement les frontières, dans la mesure où il est considéré comme un bon indicateur avancé de la croissance économique dans la zone euro.

Depuis 1972, les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque auprès des entreprises sont publiés sous la forme d'un indicateur synthétique de conjoncture. Afin de préserver la qualité de cet indicateur, son mode de calcul a été revu à plusieurs reprises, dont la dernière remonte à 1990. La Banque a estimé qu'il était à présent souhaitable de procéder à une nouvelle réforme méthodologique.

Cette révision s'est progressivement imposée en raison de l'extension en 1994 de l'enquête à la branche des services aux entreprises, dont les résultats n'étaient jusqu'ici pas repris dans l'indicateur de conjoncture. En outre, le baromètre de conjoncture a, dans un passé récent, affiché quelques mouvements erratiques de court terme. L'objectif poursuivi par la présente réforme est donc d'améliorer la performance de l'indicateur de conjoncture en termes de corrélation avec la croissance du PIB, de volatilité à court terme et de caractère avancé, tout en accordant une attention particulière au poids élevé des services dans l'économie belge; ainsi, l'indicateur devrait offrir une image élargie de l'activité économique.

Les ajustements méthodologiques sont limités et ne concernent que le calcul des courbes synthétiques par branche d'activité et de l'indicateur global de conjoncture:

- Alors que dans la méthodologie de 1990, la courbe synthétique des différentes branches d'activité était calculée comme une moyenne de toutes les questions, à l'exception principalement de celles relatives aux prix, les nouvelles courbes synthétiques reprennent un nombre plus réduit de questions, qui varie entre trois et quatre selon la branche d'activité:
 - ♦ pour l'industrie manufacturière: appréciation du carnet de commandes total, appréciation du niveau des stocks de produits finis², prévisions d'emploi et prévisions de demande;
 - ♦ pour le commerce: prévisions de demande, prévisions des commandes et prévisions d'emploi;
 - ♦ pour la construction: évolution du carnet d'ordres, évolution du matériel utilisé, appréciation du carnet d'ordres et prévisions de demande;
 - ♦ pour les services aux entreprises³: appréciation de l'activité, prévisions d'activité et prévisions relatives à la demande générale.
- La courbe synthétique des services aux entreprises a été intégrée à l'indicateur global de conjoncture au travers d'une révision de la pondération des diverses branches d'activité. Tandis que l'ancien indicateur était calculé comme une moyenne pondérée de la courbe synthétique de l'industrie manufacturière (70 p.c.), du commerce (15 p.c.) et de la construction (15 p.c.), les poids s'élèvent à présent à 65 p.c. pour l'industrie manufacturière, 15 p.c. pour la construction, 5 p.c. pour le commerce et 15 p.c. pour les services aux entreprises.

1. La méthodologie sera décrite plus en détail dans le numéro de juin 2009 de la Revue économique de la Banque.

2. Le signe de cet indicateur est inversé du fait de sa corrélation négative avec la situation conjoncturelle.

3. En outre, pour la branche des services aux entreprises, une méthode de pondération des réponses individuelles est désormais appliquée lors du calcul du solde des réponses inhérent à chaque question, comme c'est le cas pour les autres branches d'activité.

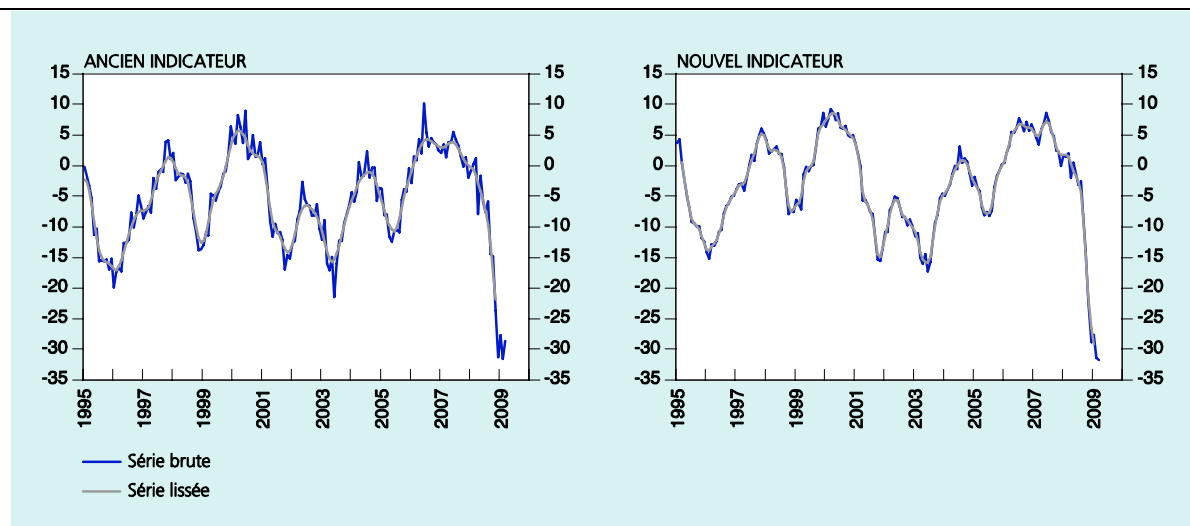
Ces ajustements d'ordre méthodologique ont permis d'améliorer la qualité de l'indicateur de conjoncture: ainsi, la corrélation avec la croissance du PIB est légèrement supérieure, le caractère avancé est préservé et la volatilité erratique à court terme est sensiblement inférieure. Les fluctuations à un mois d'écart de l'indicateur brut reflètent dès lors nettement plus la tendance conjoncturelle: **alors que l'indicateur brut donnait auparavant un signal conjoncturel correct dans 61 p.c. des cas, ce pourcentage est passé à 76 p.c. avec le nouvel indicateur¹**.

La volatilité à court terme de l'indicateur brut étant moins élevée, la méthode de lissage de l'indicateur global a pu être allégée, ce qui a permis de ramener de quatre à deux mois le retard dans la publication de l'indicateur synthétique global lissé, lequel traduit la tendance fondamentale de la conjoncture.

Le nouvel indicateur de conjoncture est publié chaque mois sur le site Internet de la Banque. Bien que les premiers résultats fiables de l'enquête auprès des services datent de 1995, l'indicateur global demeure disponible depuis 1980. Entre 1980 et 1995, le nouvel indicateur a été calculé sans les services, en recourant aux anciennes pondérations. Par ailleurs, les diverses questions de l'enquête, qui pour certaines n'entrent désormais plus dans la composition de l'indicateur de conjoncture en raison de leurs propriétés statistiques, figureront toujours dans le communiqué de presse mensuel.

GRAPHIQUE 1 COMPARAISON ENTRE LE NOUVEL INDICATEUR GLOBAL DE CONJONCTURE ET L'ANCIEN

(janvier 1995 - mars 2009)



Source: BNB

1. Nombre de cas depuis 1995 pour lesquels le signe de la variation à un mois d'écart de la série brute correspond à celui de la variation à un mois d'écart de la série lissée.

TABLEAU 1 COURBES SYNTHÉTIQUES: PROPRIÉTÉS STATISTIQUES

(1996-2008)

	Corrélation avec la croissance du PIB en Belgique ¹		Variance de la série lissée / variance de la série brute ²		Caractère avancé (+) ou retardé (-) par rapport à la croissance du PIB en Belgique ³	
	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau
Industrie manufacturière	0,83	0,83	0,79	0,89	0	0
Commerce	0,53	0,57	0,68	0,79	0	0
Construction	0,61	0,67	0,86	0,90	-1	0
Services aux entreprises	0,72	0,72	0,88	0,93	0	0
Indicateur global de conjoncture	0,82	0,84	0,83	0,91	0	0

Source: BNB

¹ Coefficient de corrélation entre le niveau de la série brute et la croissance annuelle du PIB (données trimestrielles).² Rapport entre la variance de la série lissée et celle de la série brute. Plus élevé est ce rapport, plus faible est la volatilité à court terme de la série brute. À des fins de comparaison des résultats, celui-ci a été calculé sur la base de l'ancienne méthode de lissage.³ Nombre de mois de décalage (caractère avancé (+) ou retardé (-)) de la série brute par rapport à la croissance annuelle du PIB. Dérivé du moment auquel la corrélation croisée entre l'indicateur et la croissance annuelle du PIB atteint une valeur maximale (les données mensuelles de la croissance du PIB sont obtenues par interpolation linéaire).